

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: 251 11 5517 700 Fax: 251 11
5517844 website: www.africa-union.org

SA9615

**CINQUIEME SESSION DE LA CONFERENCE
DES MINISTRES DES SPORTS DE L'UNION
AFRICAINNE (CAMS5)
22-26 JUILLET 2013
ABIDJAN (COTE D 'IVOIRE)**

CAMS5/MIN/2(V)

***THEME:* « EXPLOITER L'INFLUENCE DU SPORT POUR CONTRIBUER AUX
PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ELARGIS DES GOUVERNEMENTS »**

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA SUR
LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE LA QUATRIEME SESSION
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DES SPORTS TENUE DU 17
AU 21 OCTOBRE 2011 A ADDIS ABEBA (ETHIOPIE)**

I. HISTORIQUE

1. La quatrième session de la Conférence des ministres des Sports de l'UA (CAMS4) s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), du 17 au 21 octobre 2011. Conformément à la Décision (EX/CL/680 (XX) du Conseil exécutif de l'UA de janvier 2012, les ministres des sports ont décidé que la CAMS4 doit prendre les mesures suivantes:

- i) la mise en place d'une nouvelle Architecture africaine du sport;
- ii) *le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA)* doit être dissout à la fin de la session extraordinaire de son Assemblée générale prévue à Abuja (Nigéria) en 2012 afin de procéder à la phase finale de la dissolution du CSSA;
- iii) l'offre faite par la République du Cameroun d'abriter le siège du Secrétariat de la nouvelle Architecture africaine du sport sera acceptée et la Commission doit conclure un accord de siège avec la République du Cameroun;
- iv) l'Union africaine s'approprie les Jeux africains ; l'organisation et la gestion des Jeux africains seront confiées à l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), la coordination technique, à l'Association des Confédérations africaines du Sport (AASC) et la Commission doit conclure un protocole d'accord avec l'ACNOA et l'AASC;
- v) les États membres doivent fournir toute l'assistance nécessaire à la Commission y compris un administrateur et d'autres membres du personnel qui seront détachés auprès de la Commission aux frais des États membres pendant une période de deux (2) ans au moins, pour une transition en douceur et l'intégration des fonctions du CSSA dans la Commission.

2. La Commission de l'UA a également transmis à la CAMS4, des informations sur le programme de sports du Département des Affaires sociales et un rapport sur les dixièmes Jeux africains de Maputo.

II. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE AFRICAINE DU SPORT

3. Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions ci-dessus mentionnées, la Commission a pris les mesures de suivi nécessaires définies par la CAMS et le Conseil exécutif. Malheureusement, la mise en place d'une nouvelle Architecture et la dissolution du CSSA n'ont pas été réalisées conformément au calendrier fixé par la CAMS et le Conseil exécutif, en raison du manque de coopération avec le Secrétariat général du CSSA. Par ailleurs, la Commission s'est trouvée dans l'impossibilité de

mettre en œuvre les principales décisions de la CAMS, étant donné que les ministres qui avaient pris la décision lors d'un forum ont pris une autre décision au cours du forum suivant.

4. Nonobstant ce qui précède, la Commission a poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle Architecture, par les actions suivantes:

- faciliter la mise en place d'un bureau technique spécialisé sous les auspices de la Commission de l'UA ; le Bureau de l'Union africaine chargé du Sport au service du développement (AUSDO) qui prendra en charge les responsabilités du CSSA;
- le Comité des représentants permanents (COREP) a également approuvé le budget de fonctionnement du Bureau technique chargé de coordonner et de gérer les aspects techniques et opérationnels liés au développement du sport et au sport pour le développement en Afrique y compris l'organisation des Jeux africains;
- faciliter, avec l'appui du Département des Affaires sociales, la création d'une division autonome du sport qui sera chargée de traiter des questions de politique;
- finaliser le protocole d'accord entre l'ACNOA et l'AASC relatif à l'organisation et la gestion des Jeux africains conformément aux recommandations des ministres et du Conseil exécutif;
- organiser un atelier de planification sur le développement du sport au sein des régions, de l'ACNOA, de l'AASC, de l'Association des femmes africaines dans le sport (AWISA) et de l'APC en vue de renforcer et de réorganiser les régions de développement du sport afin que les régions puissent contribuer au développement du sport et au développement par le sport sur le continent;
- en outre, dans le cadre du renforcement des partenariats stratégiques sur le thème, *le sport au service du développement en Afrique*, la Commission a conclu un partenariat, à travers un protocole d'accord, avec la CAF afin de recourir à *l'influence* du football pour l'avènement du changement social et de faire passer les messages de l'UA tels que : Agissons pour la paix, Campagne de sensibilisation sur la violence faite aux femmes, Faire reculer le paludisme, le VIH / sida, entre autres. La CAF a honoré ses engagements par un don de 200.000 dollars aux victimes de la faim dans la Corne de l'Afrique lors de la Coupe d'Afrique des Nations de 2012 qui a eu lieu au Gabon et en Guinée équatoriale;
- la CAF s'est engagée à promouvoir la visibilité de l'UA et à faire passer les messages clés de l'UA pour le développement lors de la CAN 2013 en Afrique du Sud.

III. LE PROGRAMME DE SPORTS DE LA COMMISSION POUR 2013 ET 2014

5. Pour 2013 et 2014, la Commission a accordé la priorité aux activités suivantes pour la promotion des programmes de sport africains:

- faciliter le recrutement d'un membre du personnel pour le nouveau Bureau du Secrétariat de l'UA chargé du sport au service du développement (AUSDO);
- organiser des ateliers de planification stratégique pour les régions de développement du sport, en collaboration avec l'ACNOA, l'AASC, l'AWISA et l'APC;
- appuyer les préparatifs des Jeux africains de 2015 prévus à Brazzaville (Congo);
- convoquer les réunions du Comité consultatif et technique du Sport;
- coordonner les activités liées à la commémoration du cinquantième anniversaire de l'OUA / UA en 2013;
- suivre et évaluer la mise en œuvre du Cadre stratégique pour le sport au sein de tous les États membres;
- fournir des orientations et un appui aux États membres dans le cadre de la planification et de la préparation des grands événements sportifs internationaux;
- faciliter la création d'une faculté du sport au service du développement et de la gestion au sein de la toute nouvelle Université panafricaine (UPA).